

# NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

---



Niveau  
d'étude  
BAC +5



ECTS  
4 crédits



Composante  
EDS - Institut  
d'administration  
économique  
et sociale  
(IAES)



Volume  
horaire  
24h



Période de  
l'année  
Printemps

## plugin.odf:CONTENT\_PROGRAM\_TAB01\_TITLE

### Description

**Bruno CARAUD**

*Direction Générale du Travail (DGT), Ministère du Travail.*

**& Christian METTOT**

*DRH de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).*

*Ancien DGA - DRH & Dialogue social chez Radio France.*

L'objet de ce cours est de préparer les étudiants à la pratique du dialogue social, en resituant la négociation collective dans son contexte économique, politique, sociologique et juridique, et en abordant la mise en œuvre de la négociation collective au quotidien.

Le cours s'organise en deux temps.

\* Une première partie présente le cadre de la négociation collective ;

- \* elle part d'un rappel historique sur la structuration progressive du dialogue social depuis plus de deux siècles, jusqu'à la situation actuelle et le rôle des différents acteurs ;
- \* en différenciant notamment les différents modes de paritarisme (« paritarisme de gestion », et "paritarisme de négociation ») ;
- \* et en présentant les modifications du système français résultant des lois récentes portant sur le dialogue social et la négociation collective.
- \* La deuxième partie se focalise sur les modalités concrètes de négociation dans l'entreprise, à partir notamment d'études de cas, dont certaines en entreprise, avec rencontre des acteurs impliqués.

Volume horaire annuel : 24 heures de formation. - Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignants professionnels.

Prérequis : Connaissances socle en GRH et Droit du travail, lecture et analyse de documents juridiques et sociaux.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu.